



T +33(0)390214895

www.coe.int/congress

congress.web@coe.int

Réf. CG-PR 056 (2014)

2^{ème} visite du Congrès pour examiner la situation de la démocratie locale et régionale en Grèce

Strasbourg, 18 novembre 2014 – Une délégation du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe composée d'Artur Torres Pereira (Portugal, PPE/CCE) et de Gudrun Mosler-Törnström (Autriche, SOC), effectuera une visite de suivi du 18 au 20 novembre en Grèce. Cette visite vient compléter une première visite effectuée du 16 au 17 septembre 2014. L'objectif est d'examiner les suites données aux engagements pris par la Grèce dans le domaine de la démocratie locale et régionale et de la décentralisation quand elle a ratifié la Charte européenne de l'autonomie locale en 1989.

Le 18 novembre, des réunions au niveau local sont prévues, en particulier, avec les maires de Paros et de Naxos et des Îles des Petites Cyclades, ainsi qu'avec la directrice du département des finances de la Municipalité de Naxos.

Le 19 novembre, la délégation rencontrera également les adjoints au maire de Lagadas, ainsi que le maire de Thessalonique.

Enfin, le 20 novembre la délégation s'entretiendra avec le maire d'Athènes, le président du Centre National de l'Administration publique et du gouvernement local (EKDDA), ainsi que les représentants de l'Union Centrale des Municipalités de Grèce et de l'Union des régions grecques.

La Grèce a ratifié la Charte européenne de l'autonomie locale le 6 septembre 1989. Les pays qui ont ratifié la Charte sont liés par ses dispositions. La Charte impose le respect d'un minimum de droits qui constituent le premier socle européen de l'autonomie locale. Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe veille au respect de ces principes.

[Dossier "Suivi de la démocratie locale et régionale"](#)
[Charte européenne de la démocratie locale](#)

Contact:

Stéphanie Poirel

Secrétaire de la Commission de suivi du Congrès

+33 6 63 55 07 10

Stephanie.poirel@coe.int

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions. Il comprend 318 membres titulaires et 318 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.

Président du Congrès: Jean-Claude Frécon (France, SOC), Président de la Chambre des pouvoirs locaux: Anders Knape (Suède, PPE/CCE), Présidente de la Chambre des régions: Gudrun Mosler-Törnström (Autriche, SOC)

Groupes politiques: Groupe socialiste (SOC), Groupe du Parti populaire européen (PPE/CCE), Groupe indépendant et libéral démocratique (GILD), Groupe Conservateurs & Réformistes européen (CRE)